

# AMIANTE Opérateur de chantier - Sous-Section 4

## Recyclage

A-OP-REC

Notre organisme de formation référencé par la Carsat Aquitaine est qualifié pour dispenser les formations sous-section 4 sous référentiel INRS, le premier dans le Sud-Aquitaine. Ceci est un gage de qualité.

Nos formations ouvrent droit aux aides et subventions TPE, délivrées par les CARSAT. Nous sommes le seul organisme de formation dans le sud à posséder un plateau de formation amiante mobile pour réaliser vos formations dans votre entreprise.

### Objectifs

Re valider ses compétences pour le niveau déjà acquis.

### Public Visé

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect du mode opératoire.

### Pré Requis

Avoir suivi et valide la formation préalable ou de recyclage dans un délai n'excédant pas 3 ans. Transmettre l'attestation de compétences correspondante et en cours de validité délivrée lors de la dernière formation.

Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Mettre à niveau les connaissances réglementaires et techniques relatives à l'amiante
- Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention amiante sous-section 4.
- Mettre en oeuvre pour toute intervention sous section 4 des moyens de prévention définis par l'encadrement.
- Développer ses compétences en prévention.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Exposes étayées par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions reponses.

Retour d'expérience

Mise en situation sur une plate-forme pédagogique (fixe ou mobile)

### Parcours pédagogique

Contenu pédagogique:

Quizz de positionnement

Contenu Synthétique:

Évolutions réglementaires

Évolutions techniques

Retours d'expériences de situation de chantier

difficultés rencontrées

solutions mises en place

### Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs justifiant d'un niveau encadrement technique SS4, d'une formation de formateur amiante SS4 et de 3 années d'expérience à minima.

Connaître les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition induits.

## Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée selon le référentiel INRS SS4 et les modalités d'évaluation de celui-ci en vue de valider la remise d'une attestation de compétence par l'employeur. Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de compétence de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Évaluation théorique de 20 questions par QCM et évaluation des acquis pratique de 1 heure

Validation:

Remise d'une attestation de compétence individuelle justifiant l'acquisition des connaissances

## Modalités d'Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

### Durée

**7.00** Heures  
**1** Jour

### Effectif

8 personnes



Contactez-nous !

Eric FERIGO  
GERANT

Tél. : 0564270517  
Mail : [contact@certiconsult.fr](mailto:contact@certiconsult.fr)